

Le 07 janvier 2026

COMPTE RENDU ENTRETIENS DU 04/12/2025

Comme indiqué lors de la création de notre bureau syndical, nous vous faisons part, suite à divers entretiens que nous avons eus avec les différents services, de réponses à plusieurs questions restées jusqu'à présent sans réponse. Nous tenons à être les plus transparents possible avec vous en vous faisant le retour de ces entretiens.

INFRASTRUCTURE :

- Des demandes de travaux ont été adressées au DAI concernant le toit de la cour de promenade, qui n'est pas aux normes, ainsi que l'installation de marquises au niveau des fenêtres pour éviter tout échange via « yo-yo » avec la détention.
- Les devis ont été validés pour l'achat de nouvelles tenues pare-coup afin de remplacer celles de la détention, pour les réparations, et une dotation supplémentaire de Motorola et de balises.
- Le planning ELSP a été validé
- La réparation prochaine du SSI est prévue une fois que le sous-traitant aura obtenu les habilitations nécessaires.

CLSI :

Nous avons évoqué le problème des demandes d'habilitation aux accès des différents serveurs de l'établissement via le portail « Chaîne de Soutien ». Après des explications très précises sur les manipulations (plus claires qu'en e-mail), nous vous invitons à venir nous rencontrer pour que nous vous expliquions toute la démarche et évitions un afflux au bureau du CLSI.

OMAP :

- Nous avons demandé un remaniement du service de nuit en raison d'irrégularités constatées sur la rotation des tours de nuit (bons et mauvais tours). Au vu de la conjoncture actuelle du service prévisionnel de la détention, nous avons proposé que le bureau SPS confectionne un schéma de tournées de nuit plus régulier. Le service OMAP s'est dit favorable à cette proposition, qui sera soumise au prochain CSA.
- Ils nous ont certifié que, quel que soit le planning prévisionnel de la détention adopté au prochain CSA, les rappels seront attribués par ordre régulier et non plus aléatoirement comme à l'heure actuelle.
- Ils ont précisé que sur le planning imposé par le DIOS, pratiquement aucun repos hebdomadaire (RH) n'était garanti, ce qui entraînerait un désordre complet dans les plannings des agents, sans cycle régulier.

Directeur Technique :

- Concernant les miradors, la DISP a validé par écrit le lancement d'une étude de faisabilité pour « la refonte des miradors 1 et 2 » en 2027. La maintenance sera assurée à minima pour préserver le degré de sécurité en attendant ; nous veillerons à ce que des dispositions soient prises pour la sécurité périphérique lors des travaux (notamment avec un VI temporaire).
- Pour la fenêtre HS du mirador, la société FICHET est intervenue pour prises de côtes et commande du matériel malgré plusieurs relances ; les délais sont longs en raison d'un temps de latence important qu'ils ne maîtrisent pas.
- **Pour les priorisations des travaux 2026, l'établissement a choisi de mettre en avant auprès de la DISP les points suivants pour les investissements :**

1. Sécurisation de la détention et des cours de promenade, suite à une analyse interne impliquant le chef d'établissement, le chef de détention, son adjointe, le capitaine infra et le directeur technique.

La sécurisation est divisée en plusieurs points, dont certains financés par la DISP fin d'année : fabrication et installation de mains courantes sur les descentes d'escaliers des promenades, création de grilles en début de coursives avec impostes sur les étages 220, 224, 263 et 264, création d'impostes sur les étages déjà équipés de grilles (221, 222, 223, 261 et 262).

Les points non validés à ce jour sont :

- Clôture des cheminements rampes B1 et B2.
 - Création d'une clôture de séparation avec portillon au pied du B2 (comme au pied du B1).
 - Pose d'un bardage sur les clôtures des cours pour limiter les vis-à-vis. Pose de protections contre l'escalade des corniches en sorties de promenades.
 - Création de préaux sur les cours de promenades.
 - Déplacement de la grille intermédiaire du B2 entre 223 et 224.
 - Création d'une grille intermédiaire au B1 entre 263 et 264, et retrait de la grille du RDC.
 - Création d'une clôture avec portail et portillons pour sectoriser la zone devant le socio.
2. La création d'une salle de sport pour les agents de tous corps (étude de faisabilité prévue début 2026, groupe de travail formé avec première réunion en janvier).
3. Sécurisation du parking (faisabilité réalisée mais sans financement DISP) : clôtures et contrôle d'accès devant l'établissement, agrandissement du parking du mess avec extension du contrôle d'accès et création d'un portillon piétons, sécurisation des logements de fonction et extension de la vidéosurveillance sur toute la zone.
4. Réfection sécuritaire de la PEP (rien réalisé à ce jour, manque de temps dû à un effectif diminué).
5. Achat d'une nacelle pour entretien de l'établissement (validé par la DISP fin d'année) :
- Une extension de la vidéosurveillance est prévue sur les zones non ou mal couvertes en intérieur, ainsi qu'une amélioration des zones à fort risque de projections.
 - Pour le projet de sécurisation et agrandissement des kiosques de détention, un cahier des charges a été rédigé en attente d'une étude de faisabilité financée par la DISP.

Nous soulignons le fait d'avoir perdu un agent de maintenance ayant réussi le concours de technicien, par « mégarde » de la direction interrégionale : le poste n'était pas ouvert au sein de l'établissement ce jour-là, alors qu'il l'était auparavant depuis plusieurs années.

Conclusion :

Nous tenons à remercier l'ensemble des services pour le temps accordé à répondre à toutes nos questions et pour leur transparence.

Nous soulignons le manque d'effectifs dont souffrent actuellement les administratifs, qui font leur possible avec moins de ressources.

Nous regrettons de ne pas avoir pu rencontrer Monsieur le Directeur, absent ce jour malgré la réunion planifiée ; nous demanderons une nouvelle audience dès son retour pour aborder les sujets non échangés.

Ces échanges ont été très intéressants et constructifs.

Pour plus d'éclaircissements sur les sujets évoqués, nous vous invitons à venir nous rencontrer pour plus de détails.

LE BUREAU LOCAL **SPS-CEA**